



Déclaration FSU 40 au CHCTD 40 du 19 mai 2022

Monsieur le Directeur Académique des Landes, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD 40,

Au lendemain de l'élection présidentielle, l'extrême droite battue, la FSU continue ses combats pour consolider la démocratie et agir pour le progrès social.

Les menaces que fait peser un nouveau quinquennat « Macron » avec des attaques redoublées sur l'Education Nationale, les annonces contre les lycées professionnels, la poursuite de la mise en place de la Réforme du Lycée et des plans locaux d'évaluation à marche forcée dans les lycées, la baisse d'attractivité et du recrutement, le recours massif aux contractuels, la précarité accrue beaucoup de personnels, l'hypothétique revalorisation des traitements déjà absorbée par l'inflation et qui ne compense pas les baisses du pouvoir d'achat accumulées depuis plus d'une dizaine d'années, sont autant d'alarmes. Alors que tous les personnels viennent de recevoir dans leurs boîtes académiques, la newsletter « INFO RH de l'Académie de Bordeaux », comment ne pas aborder l'augmentation des demandes de ruptures conventionnelles par les enseignant.e.s, à qui l'administration va jusqu'à proposer la démission, peinant à trouver des solutions la plupart du temps liées à des conditions de travail insupportables, que l'Institution a elle-même orchestrées.

La FSU entend donc poursuivre et amplifier les mobilisations pour imposer dès maintenant d'autres politiques économiques, sociales, environnementales et cesser la casse du Service Public d'Education. La FSU portera ses revendications à l'occasion des élections législatives sur la base du manifeste qu'elle a publié.

Pour sortir le pays de la crise dans laquelle il est plongé, c'est la justice sociale qui est à l'ordre du jour.

La loi de transformation de la Fonction publique, les effets du néomanagement, la dégradation des conditions de travail en raison des restrictions budgétaires pèsent lourdement sur la santé des agents-es de la Fonction publique. Pour la FSU, il est urgent de changer de cap !

En effet, la loi de la transformation de la Fonction publique a entraîné la disparition des CHSCT et leur remplacement par une formation spécialisée du nouveau Comité Social, ce qui risque d'entraîner une marginalisation des questions de santé au travail, comme c'est le cas dans le privé.

Dans notre département, suite à la disparition subite de la secrétaire générale, les travaux du CHSCT40 ont été mis en veille depuis le mois de janvier. Nous le regrettons au regard des investigations espérées : mise en place des PIALs inter-degrés, gestion des élèves à comportements perturbateurs dans le second degré, visites d'établissement, groupe de travail pour le suivi des fiches RSST. En effet, de nombreux signalements n'ont pas été résolus de manière satisfaisante, aggravant ainsi les risques psycho-sociaux pour les personnels déclarant, c'est le cas pour des signalements liés à des dérives managériales, des situations liées à l'inclusion dégradée d'élèves à besoins particuliers ou bien des violences d'élèves.

Nous vous remercions néanmoins, Monsieur le Directeur Académique des Landes, d'avoir accepté les points sanitaires demandés. A ce sujet, nous relatons une situation ayant un goût amer : à la veille de la levée de l'obligation du port du masque dans nos établissements, nous apprenons que des masques FFP2 tant demandés, inclusifs ou chirurgicaux sont enfin disponibles pour tous les personnels qui le souhaitent. Comment ne pas se sentir méprisés par notre ministère ?

Par ailleurs, nous continuons à vous alerter sur l'inquiétante dégradation des conditions de travail des personnels que la crise sanitaire a mise en exergue, amplifiant les problèmes déjà existants :

- Le manque de remplaçants dans tout le système scolaire est criant et visible de tous : institution, enseignants et parents. Dans le second degré, des élèves restent plusieurs mois sans professeur d'anglais ou d'Histoire-Géographie. Des contractuel.le.s souvent sans aucune expérience se voient confier des classes sans aucun accompagnement pédagogique. Ces personnels se retrouvent dans des situations de souffrance psychologique insupportables. Dans le premier degré, devant les besoins pourtant annoncés depuis le début de la crise sanitaire, seuls quelques contractuels ont été embauchés. De nombreuses classes ont fermé, puis avec

l'allègement du protocole, la répartition alors possible des élèves est venue déranger les apprentissages des uns et des autres.

-Concernant les effectifs, il n'y a pas d'horizon favorable pour les collègues. Des classes restent chargées sans prise en compte des difficultés spécifiques aux établissements (inclusion, hétérogénéité des élèves, public plus ou moins difficile). Beaucoup s'interrogent, nous interrogeons: comment quitter le navire au plus vite ?

- Apparaissent cette année des auto-évaluations d'écoles, expérimentales se traduisant par un rapport de 52 pages pour lequel enseignants, élèves, parents, personnels non-enseignants ont été interrogés. Une seule demi-journée de service est octroyée pour cela ! Une fois de plus, la charge de travail s'alourdit notamment pour les directeur.ices. Le service perd son sens puisque le conseil des maîtres pourrait très bien dégager des axes de travail sans cette fastidieuse dépense d'énergie. La FSU dénonce et refuse ces auto-évaluations dégradant gravement les conditions de travail des enseignants, des directeur.ices.

- Les directeur.ices d'école, toujours aux prises avec la gestion de la crise sanitaire, sont submergés de travail, d'autant plus que nombreux sont ceux qui ont dû laisser leurs décharges pour remplacer au pied-levé des collègues absents. Ce n'est pas acceptable car ce problème risque de perdurer, le nombre de remplaçants restant insuffisant. Les directeur.ices ont besoin d'une aide administrative et ce sera encore plus le cas en septembre qui constitue la période de l'année la plus intense au niveau de la charge de travail. La FSU revendique depuis longtemps la création de postes statutaires d'aide administrative en soutien aux directeur.ices d'école.

- La loi Rilhac pointe son nez ; la FSU s'oppose toujours et encore à ce qui n'est que de la poudre aux yeux, sans moyen. Les directeur.ices n'ont pas simplement besoin d'être reconnus, ils ont également besoin de moyens pour les aider dans leurs missions toujours plus chronophages et déviées de l'essence même de leur fonction. Les choix que feront les collectivités de les accompagner ne feront que créer encore plus d'inégalités sur les territoires. Le dernier courrier du Ministre à leur intention est une insulte : reconnaître que c'est eux qui ont porté le système à bout de bras ces 2 dernières années sans moyen était le moins qu'il pouvait faire avant de se lancer dans une nouvelle aventure politique.

Dans l'inter-degré, sans grande surprise de notre part, les PIAL fonctionnent dans des conditions déplorables pour les élèves, les AESH et les enseignants. Aux difficultés de recrutement se conjuguent une absence réelle d'avancée sur les conditions salariales, des conditions de travail fortement impactées par le principe de mutualisation des prises en charge et des services partagés entre différents établissements, ce qui contribue à dénaturer le sens des missions et peut décourager les vocations. La FSU revendique la création d'un statut de la Fonction publique, de catégorie B, avec l'accès à une formation diplômante et une rémunération permettant de vivre dignement de son métier.

- L'inclusion se pratique dans des conditions pas toujours respectueuses des personnels et des élèves. Elle tient parfois du bricolage à défaut de reposer sur les moyens nécessaires à nos collègues pour remplir correctement leur mission. Toutefois, l'inclusion en classe ordinaire est fortement questionnée, y compris par certain.es chef.fes de service, dès lors qu'elle concerne les élèves à comportements perturbateurs. Nos alertes répétées en CHSCT restent avec peu de réponses, peu de solutions efficaces et pérennes. Et nous constatons la diminution constante des places en IME et en ITEP, au CAMSP ou au CMP. Les délais sont beaucoup trop longs : les troubles s'installent, s'aggravent. Le recours au secteur de soins en libéral sans coordination toujours possible s'accroît, de même que la médicalisation et précoce. En parallèle, l'éducation nationale a laissé se démanteler les RASED. Vous nous répétez, Monsieur le Directeur Académique des Landes, que vous avez bien conscience de ces problématiques... Pour quels résultats ?

Nous sommes inquiets, nous ne le répéterons jamais assez, des conséquences à long terme des conditions de travail dégradées sur les personnels mais aussi les usagers du service public. Le contenu des fiches SST réalisées par les personnels est alarmant. Il est urgent de redonner les moyens aux professionnels de l'éducation nationale afin qu'ils puissent remplir correctement leurs missions.

La FSU 40 vous remercie de votre attention